

SOCLE COMMUN :

Maîtrise de la langue française, des principaux éléments mathématiques, culture humaniste et scientifique permettant l'exercice de la citoyenneté, pratique d'au moins 1 langue étrangère, maîtrise des techniques de communication et d'information.

MAITRISE DES TIC (techniques d'information et communication) circulaire du 22 09 05.

Référentiels des B2i en cours. Prendront effet rentrée 2006.

La généralisation du B2i prépare sa prise en compte future ds le cadre du DNB.

ORIENTATION

Au lycée, conseillé 10 h annuelles, à l'information métiers.

En fin de 4^{ème} et 3^{ème}, les élèves se verront proposer un entretien individuel d'orientation . Opération qui sera étendue aux secondes et terminales.

Divers :

Association renforcée des parents à l'action de l'école.

Langues étrangères : renforcement de l'oral

Circulaire du 3 janvier 2005 : renforcement de l'éducation artistique et culturelle

ARRETE DU 24 MARS SUR LES PROGRAMMES

MODIF DE L'ARTICLE 2.4

« APPRENDRE a IDENTIFIER LES MOTS PAR LA VOIE INDIRECTE » : « pour ce faire on utilise 2 types d'approches complémentaires : analyse de mots entiers en unités plus petites référées à des connaissances déjà acquises, synthèse à partir de leurs constituants, de syllabes ou de mots réels ou inventés »

ARTICLE 2.7.....Il est nécessaire de développer l'automatisation de la reconnaissance de l'image orthographique des mots. Cet apprentissage exige de conjuguer lecture et écriture.

CIRCULAIRE DU 23 DECEMBRE 2005 (pour les candidats présentant un handicap)

Art2

«... ces aménagements concernent tous les **examens ou concours de l'enseignement scolaire** et de **l'enseignement supérieur** organisés par le ministre chargé de l'éducation nationale et le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou par des **établissements sous tutelle** ou service dépendant de ces ministères. »

